

Descriptif de module

Domaine HES-SO Travail social
Filière Travail social

1 Intitulé du module		Travail de Bachelor		2025-2026
Code T.TS.SO352.TB.F.26	Type de formation * <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> MAS <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres	Caractéristique <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO	Type de module <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	Organisation temporelle <input type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input checked="" type="checkbox"/> module sur 2 semestres automne et printemps <input type="checkbox"/> Autres
Niveau <input type="checkbox"/> module de base <input checked="" type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé				
2 Organisation		Langue		
Crédits ECTS * 15 ECTS	<input type="checkbox"/> allemand <input checked="" type="checkbox"/> français	<input type="checkbox"/> anglais		
3 Prérequis				
<input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autres				
Autres prérequis				
4 Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *				

Compétences visées :

5. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.

6. Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon des modalités appropriées, auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés.

8. Comprendre les divers déterminants de l'organisation, se situer et assurer les tâches de gestion, d'administration et de coordination.

Objectifs généraux d'apprentissage :

Le module vise à fournir aux étudiant-e-s les outils et ressources leur permettant d'élaborer un projet de travail de bachelor ainsi que de réaliser le travail de bachelor en lui-même. Il a également pour objectif principal de permettre aux étudiant-e-s de saisir les enjeux majeurs liés à une démarche de recherche.

De manière plus détaillée, le module vise à : Intégrer et approfondir des aspects liés aux champs professionnels

- Développer la capacité à problématiser une question, à se référer à des cadres théoriques actualisés et à mobiliser des méthodes pertinentes de récolte et d'analyse des données
- Favoriser les capacités d'analyse, une prise de distance critique, un approfondissement et une intégration des connaissances acquises au cours de la formation
- Exercer une démarche méthodologique rigoureuse
- Développer les capacités de communication et d'argumentation à l'oral et à l'écrit dans le processus de réalisation et dans la restitution finale

5 Contenu et formes d'enseignement *

CONTENUS :

Les contenus des enseignements du module visent à permettre aux étudiant-e-s de faire des apprentissages nécessaires à la réalisation d'une revue critique de la littérature scientifique par rapport à une problématique du travail social.

Introduction au processus TB

- présentation du processus TB, des exigences et des étapes
- mise en évidence du sens d'une démarche d'initiation à la recherche dans le cadre de la formation

Problématisation

- compréhension de ce qu'est le travail de problématisation
- construction d'une problématique et de l'objet étudié
- focalisation sur un aspect particulier d'une thématique en lien avec le travail social
- définition d'une question adressée à la littérature qui fera l'objet de la revue critique

Documentation

- renforcement des compétences de documentation, en lien avec la problématisation
- acquisition de compétences de documentation en lien avec la sélection de textes soumis à une revue critique

Ecriture

- renforcement des compétences d'écriture développées en amont dans la formation BA
- techniques d'organisation de la pensée et de structuration de contenus
- focalisation sur l'écriture d'un plan de revue de la littérature
- focalisation sur l'écriture d'un travail de bachelor

Analyse

- méthodes de définition de catégories d'analyse
- outils et techniques d'analyse croisée de textes, sur la base des catégories d'analyse
- techniques de synthèse narrative des contenus

Résultats et discussion

- construction de résultats à partir des analyses et de la synthèse narrative
- mise en relation des résultats avec la problématique, plus spécifiquement avec le questionnement initial concernant le travail social
- discussion des résultats
- critique des résultats et de la démarche de revue de la littérature opérée

FORMES D'ENSEIGNEMENT ET D'ACCOMPAGNEMENT DES ETUDIANT-E-S :

Cours en grands groupes (effectif complet, 2 groupes d'env. 55 personnes ou 3 groupes d'env. 37 personnes), focalisés sur des éléments théoriques et pratiques. Ateliers en petits groupes (4 à 14 étudiant-e-s) focalisés sur la mise en application d'éléments pratiques.

Accompagnement particulier de chaque duo d'étudiant-e-s dans la réalisation concrète du TB, par un directeur ou une directrice de TB.

6 *Modalités d'évaluation et de validation **

Evaluation du plan de revue de la littérature (PRL)

Un plan de revue de la littérature (PRL) est déposé par chaque duo d'étudiant-e-s au plus tard le 12 juin 2026, selon les modalités qui seront communiquées au préalable.

L'évaluation du plan de revue de la littérature ne donne pas lieu à une note, mais à une appréciation des évaluateurs. Ce retour informatif donne aux étudiant-e-s des indications et orientations pour la poursuite de leur travail et les attendus pour la reprise de septembre 2026. Des compléments peuvent être demandés selon l'issue de la séance d'évaluation et les indications ci-dessous.

Les modalités de retour de l'évaluation du PRL pourront varier selon les enseignant.e.s. Un retour sera effectué en principe la semaine du 21 juin au 26 juin 2026.

Evaluation certificative du travail de bachelor

L'évaluation est réalisée selon les indications fournies dans le document "Manuel du travail de bachelor".

Le dépôt du travail de bachelor est obligatoire et fixé **au Mercredi 6 janvier 2027** au plus tard (fin de la semaine no 2 de l'année). Tout non dépôt dans les délais impartis entraîne l'attribution de la note F aux étudiant-e-s concerné-e-s.

La séance d'évaluation du TB (soutenance) a lieu en principe **entre le 8 et le 21 février 2027** (semaines no 6 à 7 de l'année).

7 *Modalités de remédiation **

remédiation possible

pas de remédiation

Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a *Modalités de remédiation (en cas de répétition) **

remédiation possible

pas de remédiation

Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

MODALITES DE REPETITION

Si le TB n'est pas validé lors de la soutenance, différents types de situations se présentent.

En cas de demande(s) de complément : 1 ou 2 axes avec la note F

- Re-dépôt du TB modifié dans le courant du semestre suivant. Le délai de re-dépôt octroyé est formellement mentionné sur le protocole d'évaluation final du TB et fixé selon accord entre le DirTB et le duo d'étudiant-e-s : soit durant la FP2, soit après la FP2. Les modalités de re-dépôt sont identiques aux modalités de dépôt du TB. Il n'y a pas de nouvelle séance de soutenance. Les compléments sont réévalués par la-le DirTB. Une invalidation d'un ou deux axes implique une situation d'échec.

En cas de situation d'échec : >2 axes avec la note F, non dépôt dans les délais impartis ou abandon du processus

- Modalités de répétition : Le TB est échoué. Les étudiant-e-s ne fréquentent pas à nouveau les cours du module TB, ni les ateliers mais bénéficient d'un nouveau suivi par un-e DirTB durant le semestre suivant. Les modalités de re-dépôt sont identiques à celle du module TB en cours. Pour répondre aux directives de la HES-SO suivant lesquelles un examen de répétition ne peut pas être réalisé à plusieurs, le travail de répétition du module, ainsi que la soutenance s'effectuent individuellement.

8 **Remarques**

L'inscription des étudiant-e-s à la plate-forme Moodle du module TB, ainsi que la consultation régulière de cette plate-forme, sont obligatoires.

LES DOCUMENTS ET INFORMATIONS FIGURANT SOUS L'ONGLET "ELEMENTS ADMINISTRATIFS" DE LA PLATE-FORME MOODLE DU MODULE TB COMPLETENT LE PRESENT DESCRIPTIF DE MODULE ET ONT FORCE DE REGLEMENTATION.

Les étudiant-e-s obtiennent les 15 crédits liés au module une fois leur travail de bachelor validé et les exemplaires de la version finale déposés selon les indications communiquées via Moodle.

La liste des directeurs et directrices de travaux de bachelor est disponible via Moodle.

9 **Bibliographie**

Dumez, H. (2011). Faire une revue de la littérature : pourquoi et comment ? *Le Libellio d'Aegis*, 7(2), 15-27.

Hart, C. (2009). *Doing a literature review: Releasing the social science research imagination*. Londres, Royaume-Uni : Sage.

10 **Enseignant-e-s**

Afsary Alexandra
Bentirou Mathlouthi Rahma
Bickel Jean-François
Carbajal Myriam
Cudré-Mauroux Annick
de Coulon Giada
Dobrovolschi Mihaela
Gakuba Théogène-Octave
Galland Laini Florence
Geiser François
Guex Chantal
Gulfi Alida
Hivert Joseph
Hofstetter Marita
Lambert Béatrice
Maggiori Christian
Modica Sandra
Rao Dhananka Swetha
Renevey Benoît
Sainsaulieu Ivan
Sansonnens Antoine
Tadorian Marc
Thorin Burgdorfer Maryline
Vatron-Steiner Béatrice
Widmer Marc

Responsable de module *

Béatrice Vatron-Steiner, Annamaria Colombo et Christian Maggiori

Descriptif validé le *

1^{er} février 2026

Descriptif validé par *

Etienne Jay
Responsable de filière